



Pages 9 à 11 : Cravanche
sous l'Ancien Régime



Pages 14 et 15 : Origine
et histoire du CCAS



Page 17 : Solidarité
pour l'Afrique

cravancheinfos

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS N° 43 - JANVIER 2012

Noël 2011



Bonne année 2012

1^{er} octobre 2011 au 4 janvier 2012

- **8 novembre : Commission Animation**
Préparation des activités de fin d'année et du 1^{er} semestre 2012
- **11 novembre : Commémoration de l'Armistice**
- **15 novembre : Commission Enfance et Jeunesse**
Bilans (voir article page 8) et prévisions des activités
- **19 novembre : 67^e anniversaire de la libération de Belfort**
Dépôt d'une gerbe au pied de la plaque commémorative Porte de Cravanche
- **25 novembre : Conseil municipal**
 - Intervention de Christian Proust, président de la SEMPAT (voir résumé ci-contre)
 - Participations intercommunales aux charges scolaires pour l'année 2011-2012 :
449,19 € pour un élève en maternelle
339,67 € pour un élève en élémentaire
Ces tarifs sont identiques à ceux de la ville de Belfort
 - Convention pour le financement destiné au fonctionnement de la crèche « Les Petits Peut-on » pour l'année 2012
 - Reconduction de la convention avec l'Odyssée du cirque dans le cadre des activités périscolaires du SEJ
 - Convention avec l'ASMB pour des prestations de judo au SEJ
 - Tarifs des prestations extra scolaires du SEJ
 - Schéma départemental de coopération intercommunal (évolution de la carte intercommunale dans le département dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales). Concernant le rattachement de 5 communes isolées aux intercommunalités, le conseil municipal a décidé de s'aligner sur leur choix
 - Programme de l'ONF pour les coupes en forêt en 2012 et ventes sur pieds des parcelles.
- **26 et 27 novembre : Marché de Noël** à la Cravanchoise
- **1^{er} décembre : Conseil d'administration du CCAS**
- **4 décembre : Saint Nicolas** à Cravanche
- **14-15 décembre : Distribution de colis** aux Aînés
- **16 décembre : Spectacle des écoles** offert par la commune
- **3 janvier : Vœux du Maire** aux Cravanchois
- **4 janvier : Vœux du Maire au personnel des services de la commune**

Installation de 3 classes dans le nouveau bâtiment de l'école élémentaire, le 3 janvier

La classe CP / CE1, le jour de son installation ▶

Aménagements concernant le site Techn'hom de Cravanche

Intervention de M. Christian PROUST au conseil municipal du 25 novembre

A l'invitation de M. le Maire, M. Proust, président du SMTIC et de la SEMPAT, présente le projet d'aménagement du carrefour rue Frossard, rue des Ailettes.

L'objectif est de faciliter le passage du bus et d'assurer la sécurité des piétons.

La disparition prochaine des conteneurs, à l'exception de celui destiné au verre, permettra de réduire l'espace et d'améliorer la courbe au niveau du stop. Le Maire propose de profiter des travaux pour enterrer le conteneur à verre.

Le projet s'élève globalement à 250 000 € HT. M. Proust propose à la commune de participer à hauteur de 50 000 €. Cette participation pourrait se faire sous forme de subvention étalée sur deux exercices. Si un accord est trouvé sur le projet et son financement, les travaux pourraient être réalisés en juin et juillet 2012.

Concernant Optymo 2, M. Proust informe que le trajet de la ligne 2 sera modifié et passera à nouveau par la gare. Cette modification devrait être effective à la rentrée 2013. Quant aux navettes, il indique que le service ne pouvait plus être maintenu compte tenu de son coût et du peu de fréquentation. Il propose toutefois à la commune de réfléchir à un trajet qui permettrait, dans le futur, de desservir de façon plus intéressante le cœur de Cravanche.

Un élu signale qu'un certain nombre de personnes ont été refoulées car les bus n'étaient pas équipés de composteurs de billets. Les démarches pour s'abonner à Optymo par internet ne sont pas toujours faciles pour les personnes âgées (cf article page 16).

Concernant les abords de l'étang, les élus interpellent M. Proust sur l'entretien des espaces qui sont laissés à l'abandon et qui se dégradent très rapidement. Il est fait état de gabions détériorés, de spots de sol cassés et de l'entretien général des espaces verts qui n'est pas fait.

M. Proust estime que cet espace aménagé est devenu semi public et qu'il lui paraît normal que la commune en assume la charge.

Le Maire répond qu'il s'agit d'un espace privé même s'il est ouvert au public et rappelle à M. Proust les engagements de la SEMPAT sur la sécurité avec la mise en place de caméras de surveillance de l'étang non installées à ce jour. Il lui rappelle également que la commune était d'accord de participer à l'entretien des espaces en vidant les poubelles qui devaient être installées par la SEMPAT.

Enfin la question de la responsabilité en matière de sécurité est abordée. M. Proust propose la rédaction d'un arrêté municipal interdisant la baignade et le patinage sur l'étang. Cette proposition est contradictoire avec le statut de l'étang qui fait partie d'une propriété privée. La commune a écrit à la SEMPAT à deux reprises à ce sujet pour demander la mise en place d'une signalisation appropriée.



Le mot du Maire



L'année 2011 fut mouvementée tant au niveau international que national : catastrophes naturelles, risque nucléaire, crise de la dette, montée du chômage, difficultés financières et paupérisation des populations.

Au début de la crise financière, nous avons décidé avec le conseil municipal de ne pas camper dans un attentisme frileux mais de soutenir l'économie par des investissements nécessaires : rénovation de la mairie et création de 20 studios étudiants, réaménagement de la rue Jean Moulin, extension de l'école et création de la restauration scolaire.

Le 3 janvier, les élèves sont rentrés dans leurs nouvelles classes, à leur grande satisfaction et à celle de leurs enseignants.

Lundi 16 janvier, la nouvelle restauration est entrée en fonction. Malgré les difficultés croissantes (entreprises défaillantes, retards, vandalisme, etc...) nous avons tenu bon pour offrir à nos jeunes et aux enseignants les meilleurs conditions de travail. L'inauguration officielle aura lieu le vendredi 24 février à 16h, les Cravanchois sont bien sûr invités à venir visiter ce nouveau bâtiment communal.

L'année 2012 sera certes au niveau des investissements une année plus calme :

- Aménagements rue Frossard pris en charge par OPTYMO à hauteur de 80%. Aménagement du carrefour, création d'une piste cyclable pour rejoindre la rue Jean Moulin.
- Aménagements végétalisés, enfouissement du conteneur à verre, réfection des voiries.
- Poursuite des réfections de trottoirs au Domaine des Pères.
- Lancement des études pour la médiathèque, les ateliers municipaux.
- Réflexions sur un verger et un jardin éducatifs.
- Travaux courants.

L'équipe municipale reste fidèle à ses engagements d'une gestion dynamique mais raisonnée et je pense que cette année encore, nous n'aurons pas à augmenter nos taux d'imposition.

Je terminerai en lançant un vibrant et sincère hommage à toutes les femmes et les hommes qui s'investissent vigoureusement pour faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre. Alors que la crise incite plutôt au repli sur soi, à l'égoïsme, ils œuvrent souvent dans l'ombre et avec beaucoup d'efficacité. Qu'ils en soient remerciés.

Au moment où l'avenir peut sembler sombre, je vous souhaite à tous de garder confiance et espoir en des jours meilleurs.

Bonne Année à tous.

Le Maire
Yves DRUET



Allocution du Maire ▲

Vœux du Maire

Yves Druet a accueilli le 3 janvier les Cravanchois lors de la traditionnelle cérémonie des vœux en présence des élus locaux. Malgré la crise et la morosité, il s'est félicité d'avoir réussi, malgré la baisse des subventions, à mener à bien l'extension de l'école et la création de la salle de restauration scolaire. Jean-Pierre Bonvallot, son premier adjoint, a été chaleureusement remercié pour son investissement dans ce projet.

Yannick Calley a reçu le diplôme du ministère de la Jeunesse et Sports pour son investissement auprès des jeunes générations.

Puis les heureux parents des quelques vingt nouveau-nés au cours de l'année écoulée ont reçu un chèque cadeau. C'est autour du verre de l'amitié que cette cérémonie s'est poursuivie. ■ ECC



▲ Yannick Calley reçoit le diplôme de Jeunesse et Sports



▲ Les nouveaux-nés de l'année 2011 ont reçu un chèque cadeau

Les vœux au Personnel

Le 4 janvier, le Maire, en présence des Conseillers Municipaux, a présenté ses vœux au personnel de la Commune (Administratifs, Service Travaux, Animatrices et Agents spécialisés des Écoles maternelles).

Le Maire a adressé ses félicitations à tous pour leur dévouement au service des Cravanchois.

Une enveloppe cadeau a été donnée à chaque enfant du personnel.



11 Novembre 2011



▲ La population, le jour de la cérémonie



▲ Les enfants des Écoles

Le Président de la République a souhaité que les cérémonies du 11 novembre 2011 soient l'occasion de rendre un hommage national à l'ensemble des Morts pour la France, de la Grande Guerre à aujourd'hui.

Cette cérémonie commémorative nationale permet désormais d'exprimer la reconnaissance de la nation à tous ses soldats, et notamment à ceux qui ont participé aux opérations extérieures depuis la fin de l'année 2010.

Désormais, une signification nouvelle est conférée aux cérémonies du 11 novembre. En effet, la disparition du dernier combattant du premier conflit mondial le 12 mars 2008, et la perspective des manifestations qui célébreront dans deux ans le centenaire de la Grande Guerre, impliquent de faire évoluer la portée symbolique de la journée nationale du 11 novembre.

Fidèles à leurs commandos libérateurs, les Cravanchois ont déposé une gerbe au monument des Commandos d'Afrique de la commune et ont participé à la cérémonie organisée par Belfort devant la plaque commémorative rue de la 1^{ère} Armée Française.

Nous remercions très chaleureusement tous les Cravanchois qui font honneur aux cérémonies. ■ Yves DEVAL

À la mémoire des Commandos d'Afrique



▲ Devant la plaque commémorative à l'entrée de Belfort, le 11 novembre



▲ Au monument des Commandos à Cravanche, le 19 novembre

Courses longues traditionnelles pour l'école élémentaire

Ces courses d'endurance ont eu lieu mardi matin 18 octobre au parcours Vita du Salbert. Sous un soleil splendide d'automne quelques 250 enfants se sont rassemblés dès 9h30 ; y participaient trois classes de l'école Raymond Aubert, une classe de l'école Émile Géhant de Belfort et les six classes de l'école Jean de la Fontaine de Cravanche.

L'ambiance était des plus joyeuses et après l'effort, goûter, boissons et café pour les grands étaient au rendez-vous.



Semaine du goût pour l'école maternelle

Fin octobre, durant une semaine, tous les matins vers 9h30, un petit déjeuner différent, servi par les maîtresses et les assistantes de vie scolaire, a été proposé aux élèves. Il s'agissait de faire découvrir de nouvelles saveurs aux petits afin qu'ils puissent prendre de bonnes habitudes diététiques.



Spectacle de Noël offert par la commune aux écoles

Les musiciens du groupe « Les Hautbois du Lion » ont présenté des contes musicaux et accompagné les chants de Noël que les enfants avaient appris en classe. Ce fut un spectacle original et joyeux clôturé par la visite du Père-Noël. ■ SP

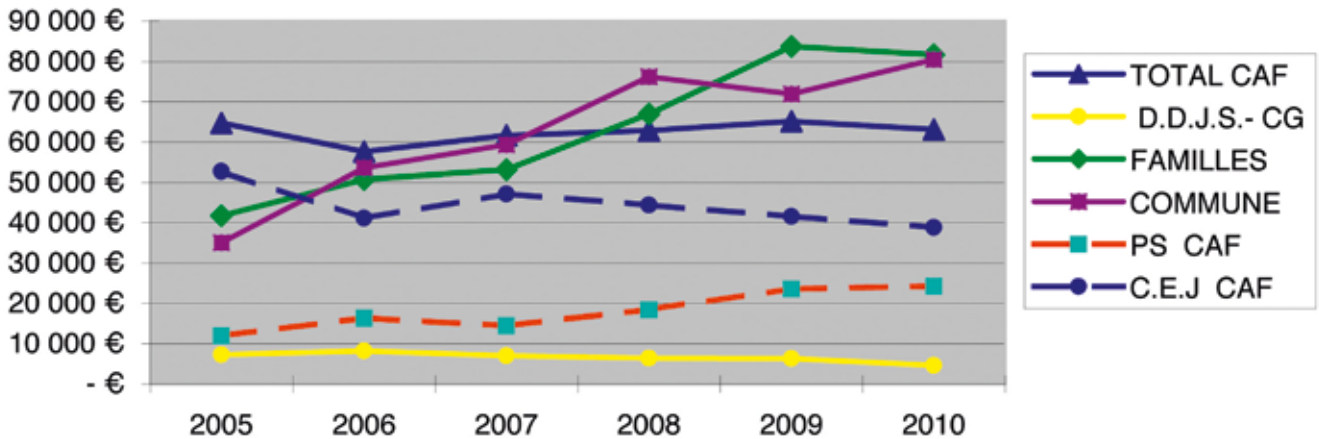


A propos du Service Enfance et Jeunesse

La réunion de la commission SEJ du 15 novembre 2011 a été consacrée à l'étude de bilans de fonctionnement et particulièrement de celui récapitulant les différentes dépenses et recettes depuis 2005. Nous vous en présentons la synthèse avec plusieurs graphiques explicatifs.

Les dépenses sont passées en 6 ans de 148 800 € à 229 800 €, ceci à cause des coûts de fonctionnement dûs aux normes d'encadrement imposées, du nombre croissant d'enfants participant aux activités, des plages horaires offertes plus grandes et de la mise en place d'un service d'accompagnement bien apprécié. Les recettes viennent des familles, de la commune et des différentes subventions qui sont de moins en moins importantes.

Participations aux dépenses totales



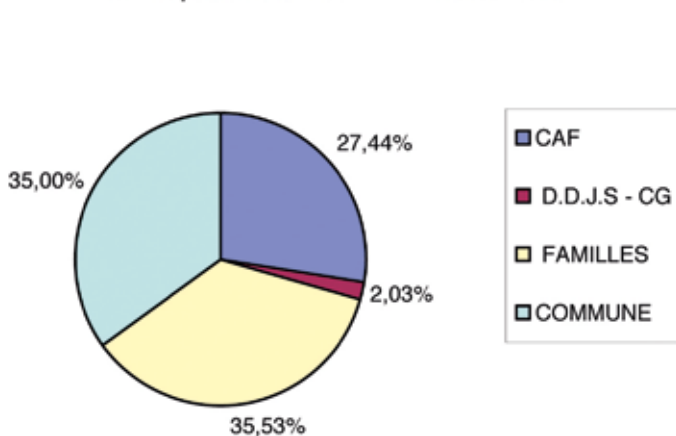
- La subvention de la Direction Départementale de Jeunesse et Sport (DDJS) a été attribuée jusqu'en 2008.
- Celle du Conseil Général (CG) ne sera pas renouvelée en 2012.
- L'aide de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) : diminue pour le Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ) mais se maintient sur la partie Prestation de Service (PS) car cette dernière est calculée sur le nombre d'heures de présence effective des enfants participant aux différents services et activités. Or les inscriptions sont en nette augmentation surtout à partir de 2009 jusqu'à atteindre 854 en 2010.

Mais l'ensemble de la subvention CAF ne progressera pas, d'autant plus que depuis janvier 2011 les coûts d'encadrement des repas ne sont plus pris en compte.

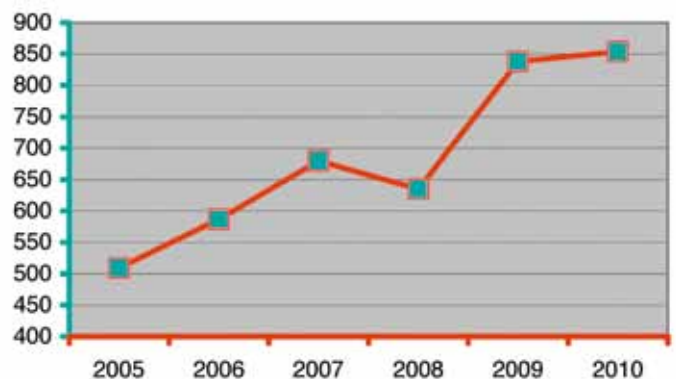
Si depuis 2005 la participation des familles a augmenté de 7,46 % (davantage d'inscriptions ; nouvelle grille de tarifs mise en place en 2009 suite aux exigences de la CAF), celle de la commune a augmenté de 12,68 %.

Jusqu'en 2008 la commune a compensé la baisse des subventions. Depuis, le but recherché par la commission a été de rééquilibrer les participations Commune, Familles et CAF, objectif atteint en 2010.

Participations / enfant Année 2010



Nombre d'enfants



Nous rappelons que les compétences du SEJ s'étendent à la restauration scolaire, les accueils du matin, midi et soir, l'espace-loisirs du mercredi, les activités périscolaires et extrascolaires (vacances). L'objectif de la commune est d'être à l'écoute des demandes et de pouvoir continuer à proposer des services intéressants, abordables, jugés indispensables. ■ Sylvette PAPE

Cabaret à la Cravanchoise

Le dimanche 9 octobre Daniel Meyer et la compagnie du Bilboquet nous proposaient de passer un après-midi en chansons.

Une fois de plus, un public trop rare a répondu à cette invitation ; artistes et organisateurs en ont été très déçus. Cependant, face à un auditoire fermement résolu à se divertir, les refrains populaires entrecoupés de petits sketches ont mis de l'ambiance dans la salle et du soleil dans les cœurs.

D'Edith Piaf à Linda Lemay en passant par Jacques Brel et Gilbert Bécaud, chansons à textes, mélodies de notre enfance ou ritournelles reprises en chœur ont séduit tous les spectateurs même les plus jeunes ! ■ ECC



Un après-midi dansant



Un après-midi fort réussi organisé par l'Association du Personnel de la commune le 16 octobre 2011.

Chorale Éclats de voix

Avec leur nouveau chef de chœur, Raphaël HABERZETSER, les 23 choristes d'ECLATS DE VOIX ont fêté la nouvelle année en dégustant la galette des rois.

Un appel est lancé à toutes les voix nouvelles qui souhaiteraient se joindre aux 5 hommes et 18 femmes qui répètent une fois par semaine, le jeudi de 18h à 19h30, en mairie de Cravanche. **Il est possible de rejoindre les rangs, même en cours d'année. N'hésitez pas à venir car chanter ensemble, dans une ambiance chaleureuse, est une source de joie et de bien-être qu'il faut absolument découvrir.** ■ Monique Sauze



Cravanche sous l'Ancien Régime

Christian Kwasnik s'est intéressé à retrouver aux archives départementales de Belfort des informations sur l'histoire ancienne de Cravanche. Il a découvert un « Plan et arpentage du Ban de la Communauté de Cravanche » en très bon état, établi bien avant la révolution. Nous avons pensé intéressant de le porter à la connaissance des Cravanchois.

Une première remarque : la rose des vents est ornée d'une fleur de Lys qui indique le nord au bas du plan, à l'inverse des cartes géographiques actuelles. Les mesures sont mentionnées en « Perches, Pieds du Roy et Arpens ».

A cette époque Cravanche n'est qu'un petit hameau. Des écrits d'anciens historiens locaux estiment qu'en 1760, on recense seulement 10 « feux » ou familles à Cravanche.

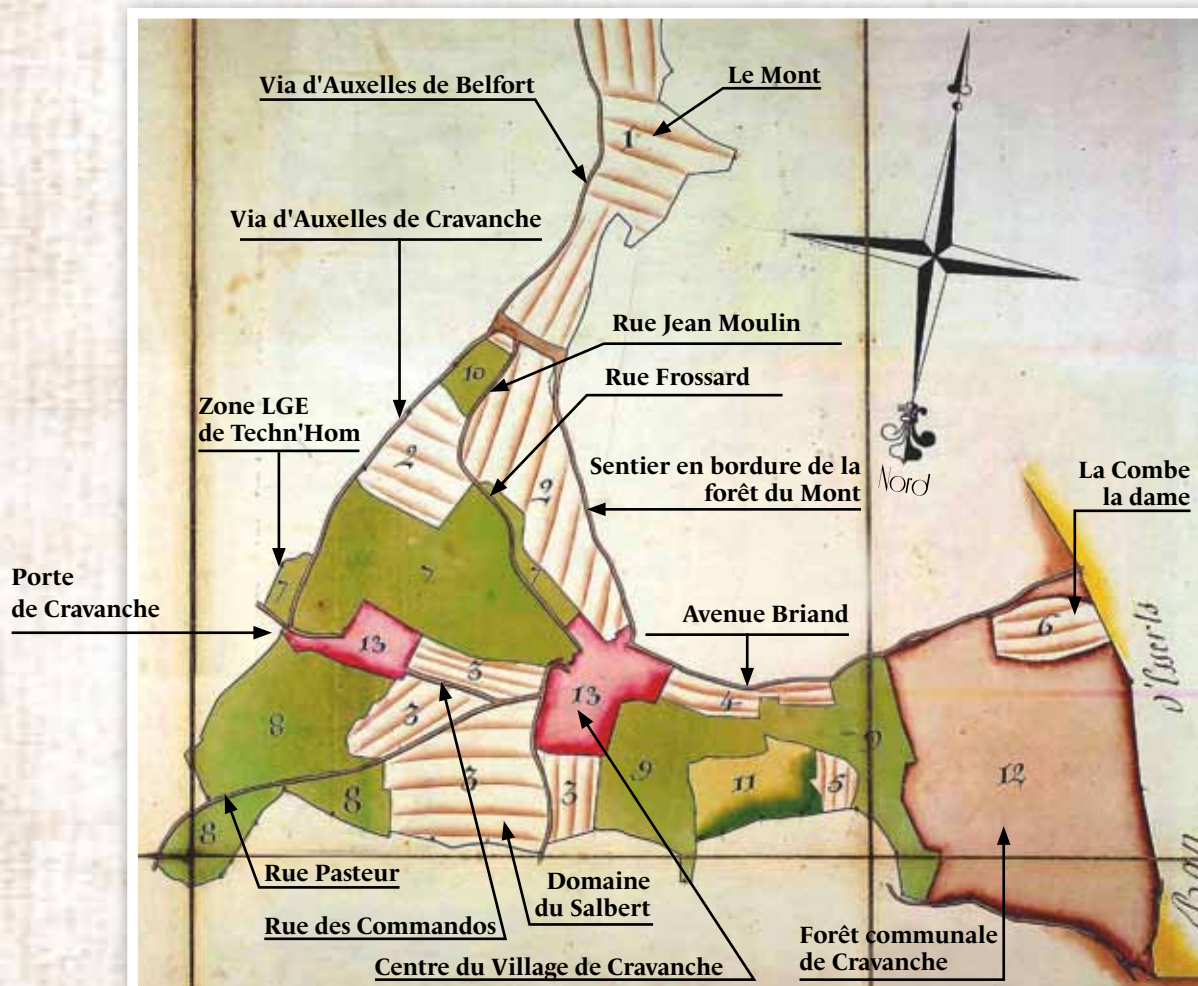
Le plan indique clairement (secteur 13 en rouge) 2 zones d'habitations : l'une à l'entrée du village côté Belfort, l'autre sensiblement autour du « château » à l'emplacement actuel de la salle communale de la Cravanchoise.

Les terres de cultures (repérées en rayures brunes) sont essentiellement les « Champs derrière le Château » (zones 3) et les « Champs du Pied de la Croix » (zone 2 sous le Mont). La zone 1 est aujourd'hui attachée à la ville de Belfort, quartier du Mont, depuis 1927.

Les prés sont sensiblement de la même importance que les terres. Les bois communaux correspondent pratiquement à ceux actuels auxquels il y a lieu d'ajouter l'espace des jardins ouvriers existant aujourd'hui.

On reconnaît différents chemins qui correspondent encore aujourd'hui à nos rues. Sur le plan en format réduit elles sont repérées (rues : Pasteur, Commandos, Via d'Auxelles, Jean Moulin, Frossard, Briand).

A la suite de cet article et dans un prochain bulletin, nous publierons un relevé cadastral du village, bien plus précis, réalisé un siècle plus tard dans les années qui ont succédé à la Révolution ; ceci permettra de mesurer l'évolution de l'administration territoriale. ■ PL



Plan et arpentage du Ban de la com^{te} de Cravanche

Bailliage de Belfort

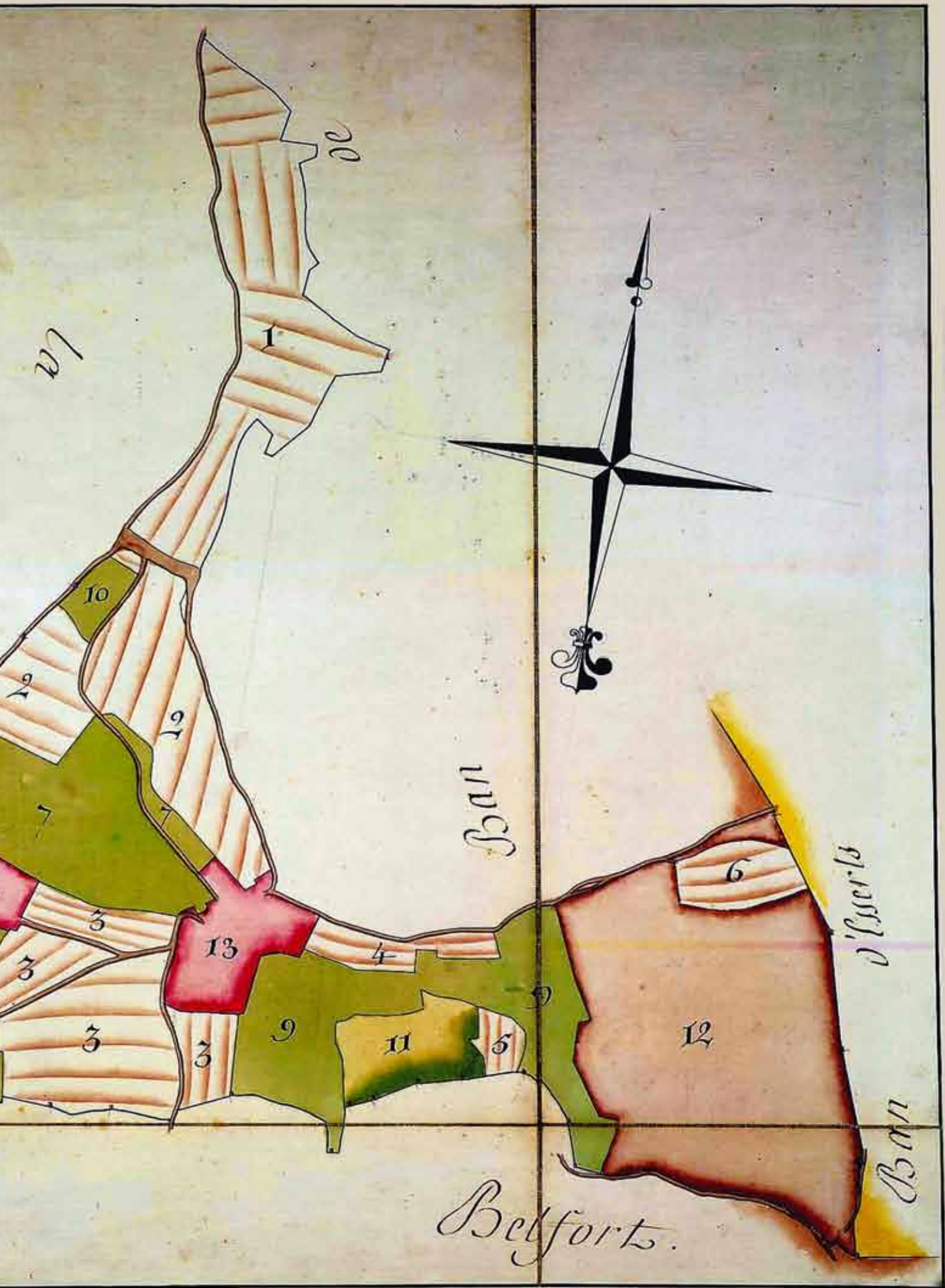
Renvoy des Cautours.

		arpens perches	
Terres.	1 Les courtes et grandes Dombes	28	64
	2 Les Champs Dupin & Lavoix	23	72
	3 Les Champs derrière le Château	24	92
	4 Le Champ Nain et le haut Champ	2	62
	5 Le vignot	1	74
	6 La tombe la dame	1	68
	Total des Terres	90	51
Prés	7 Les prés sous laviu	28	60
	8 Les prés Emballats	22	60
	9 Laquette Jeannot, Champ des outus et = = prés du bois	25	86
	10 pré de la court	2	25
	Total des Prés	78	29
Bois	11 Vignot peuplé de charmes mêlés de = = Chênes avec un taillis, le tout bien		
	= fousins sur un bon sol	7	68
	12 Savannoy. fd.	30	45
	13 Emplacement du village vergers &	12	76
	Total général des arpens	242	16

Archives Départementales
du Territoire de Belfort
AD 90 1 C 26

Echelle de 100 perches & 22 pieds & 10.







Décor de Noël

Le mercredi 23 novembre, dès le matin, tous les membres de l'Atelier Décor sont au travail pour installer, avec l'aide des personnels techniques, les décors qui animeront la Commune pour les fêtes de fin d'année.

Les personnages de la crèche placée sur le parvis de l'école ont été réalisés depuis le mois de septembre par une vingtaine de bénévoles et d'élus, à raison de 2 séances de 2 heures par semaine.

Les autres sites : Mairie, Entrée du village, Lavoir et Cravanchoise ont été décorés avec des sujets réalisés les années passées et gardés précieusement en réserve.

Grâce à l'efficacité des services techniques, toutes les illuminations ont pu briller dès le 1^{er} décembre.

Mais, dans la nuit du 8 au 9 décembre, le grand sapin de la Place Berly (5m de haut), ses guirlandes lumineuses (120 m de long) et ses décors ont été volés et emportés !!!...

Dès le lundi, pour notre plus grand bonheur, le Directeur des Pépinières de l'Est nous offrait un sapin « nordman » de 5,50m et nous proposait même de le livrer et d'aider nos ouvriers à l'installer. De son côté, le magasin « Ma Jardinerie » nous faisait des conditions très avantageuses pour 135m de guirlandes lumineuses.

Merci de tout cœur à ces généreux commerçants. Grâce à eux nous avons retrouvé un centre de village illuminé.



Concours des habitations décorées

Avec plaisir, nous avons compté, cette année, 17 inscriptions : 5 sans illuminations, 10 avec illuminations et 2 commerces.

Les 19 et 20 décembre, le jury communal s'est rendu devant les habitations décorées pour les fêtes de fin d'année.

Nous remercions tous les participants qui font vraiment preuve de créativité et de bonne volonté et nous tenons à préciser que, lors de ses deux passages, le jury a remarqué d'autres belles réalisations et a regretté que leurs « créateurs » ne se soient pas inscrits au concours.

Le palmarès sera annoncé lors de la cérémonie de remise des récompenses fleurissement et décors de Noël le vendredi 10 février à 18 h. ■ Monique Sauze

Fête de St Nicolas et Téléthon

Malgré la pluie, St-Nicolas et le Père Fouettard ont répondu présents. Ils ont sillonné quelques rues de Cravanche le dimanche 4 décembre entre 14h30 et 16h.

Accompagnés par la calèche de M. Oriez, tirée par deux magnifiques chevaux, ils ont distribués papillotes et jeanbon-hommes à tous les enfants qui se sont approchés dès qu'ils ont entendu la cloche tinter.

Ensuite, les courageux qui avaient affronté la pluie ont rejoint à la Cravanchoise les plus prudents qui avaient opté, directement, pour le chocolat ou le vin chaud offerts par la Commune.

Le stand du Téléthon n'a pas remporté l'attention espérée puisque, cette année, le montant des dons est en diminution 950.50€ contre 1 202.40€ en 2010. Merci cependant à toutes les personnes qui ont participé. ■ MS



Actions pour le Téléthon à l'école élémentaire

Vendredi après-midi 2 décembre, chaque enseignant a organisé dans sa classe une animation spécifique destinée à tous les élèves. Ces actions avaient pour but de les sensibiliser à la «notion de don » et aux handicaps physiques dus aux maladies génétiques, par des dessins, des expériences et des exercices sportifs.

Grâce aux dons des enfants, la collecte de l'école s'est élevée à 124€. ■ SP

Repas de Noël à la restauration scolaire



◀ Le Père Noël est revenu.

▼ Sympathique ambiance pour ce dernier repas de l'année



Marché de Noël

Le traditionnel marché de Noël organisé par l'association Arts Plastiques s'est tenu à la salle de La Cravanchoise les 26 et 27 novembre.

Les talentueux adhérents des différentes sections ont exposé des travaux soignés, originaux et variés. Nombreux sont ceux qui ont trouvé là leurs cadeaux de fin d'année.

Cravanche Sans Frontières présentait, entre autres et pour la première fois, des pièces artisanales haïtiennes très inventives fabriquées avec des tonneaux de récupération.

Même le Père Noël y est venu distribuer des papillotes.

■ SP

Des Origines de la Charité à l'Aide Sociale contemporaine

Le traitement de la pauvreté et l'aide aux personnes en difficulté ne datent pas d'hier. L'action sociale apparaît comme une préoccupation ancienne, dont les conceptions et les pratiques n'ont cessé d'évoluer. De la charité chrétienne aux bureaux de bienfaisance, jusqu'aux bureaux d'aide sociale, l'action sociale s'est progressivement organisée.

La toute première forme d'assistance collective vient de la Grèce antique, au 5ème siècle avant Jésus-Christ, où l'assistance est perçue comme une obligation morale

Au Moyen Âge, elle est du ressort de l'initiative privée. L'Église devient alors le principal acteur de lutte contre la misère croissante, en particulier avec les établissements hospitaliers comme les hôtels dieux ou les tables des pauvres.

Pendant longtemps, le clergé assumera, par des fonds d'origine privée les offices de la charité. A la suite d'une longue évolution, la notion de charité s'estompe un peu pour faire place à celle de la bienfaisance, laquelle répond mieux aux élans populaires de générosité, aux moyens et aux nécessités de l'époque.

Sous l'Ancien Régime, l'aumône et la charité sont municipalisées et laïcisées, dans un souci du maintien de l'ordre public et de prise en main par le pouvoir royal

Cette volonté d'intervention de l'autorité publique qui se fait sentir va se concrétiser réellement dans l'idée d'une action sociale obligatoire à la Révolution.

La Révolution apporte un nouveau regard sur les problèmes de paupérisation, en développant l'idée selon laquelle l'aide sociale doit être considérée comme une « créance sur la société », un véritable droit pour ses bénéficiaires.

C'est en 1796 (loi du 7 Frimaire an V) qu'est créé le droit des pauvres. Une taxe est alors instituée sur les spectacles afin de permettre de trouver des ressources pour les **Bureaux de Bienfaisance** chargés de percevoir et d'organiser les secours à domicile et l'ensemble des aides comme la soupe populaire, l'instruction et le suivi des dossiers de secours, les bons de nourriture, les bons de charbon, etc. Sous la Troisième République, la loi du 15 juillet 1893 crée des « bureaux d'assistance » dont le rôle est d'assurer et d'organiser une assistance médicale.

Pendant 60 ans, ces deux établissements coexistent non sans difficultés et confusion. C'est pourquoi, après une longue période de réflexion sur une réforme de l'assistance, le décret du 29 novembre 1953 procède à la fusion des Bureaux de Bienfaisance et des Bureaux d'assistance en une institution d'aide sociale, le **Bureau d'Aide Sociale**.

Parallèlement à cette réforme, est instauré un système de protection sociale ; il s'agit de l'organisation d'une véritable solidarité nationale.

La Solidarité à Cravanche

Dans la tragédie des guerres, des actions de solidarités se mettent en place à l'initiative du gouvernement ou des volontés locales. On verra ainsi à Cravanche s'organiser des distributions de lait durant la guerre de 1939-1945.



Chaque guerre terminée, Cravanche voit des mouvements spontanés de solidarité se mettre en place.

Ainsi, en 1920 sous l'impulsion du conseil municipal, des anciens combattants de la guerre 14-18, des pompiers, de la paroisse et de la première association « L'Avenir », des actions de solidarité et de loisirs vont se développer.



Après la seconde guerre mondiale, ces actions seront surtout le fruit du mouvement bénévole lancé par les Anciens Combattants Prisonniers de Guerre et les anciens membres de « l'Avenir ». De cette mobilisation va naître en 1947 une « Société de Secours Mutuels » et une association « La Cravanchoise » voit le jour. Cette étape est fondamentale pour notre commune car les bénévoles de « La Cravanchoise » vont construire une salle en 1958 qui permettra au tissu associatif local de se développer et de trouver à un lieu pour ses activités.



La Société de Secours Mutuels va justifier son appellation par des aides en cas de décès, maladie, par des primes à la naissance et bien d'autres initiatives.

Le Bureau d'Aide Sociale dont le budget est surtout constitué, à cette époque, par le reversement d'une partie des indemnités du maire et du 1^{er} adjoint, d'une subvention de la commune, de dons et de quêtes, va consacrer l'essentiel de ses ressources à l'organisation d'activités comme la sortie et le repas des Aînés.



Naissance du CCAS à Cravanche



La loi du 6 janvier 1986, prenant en compte la décentralisation, consacre la nouvelle dénomination des Bureaux d'Aide Sociale qui deviennent ainsi les Centres Communaux d'Action Sociale, passage symbolique d'un organisme d'assistance à une institution active.

Par ce texte, le législateur leur confie une compétence globale dans le champ de l'action sociale et médico-sociale.

Le décret du 6 mai 1995 apporte encore davantage de légitimité aux CCAS, en élargissant leur cadre d'intervention, et complétant l'arsenal juridique en matière d'organisation et de fonctionnement. L'intégration des textes relatifs aux CCAS au sein du Code de l'Action Sociale et des Familles consacre définitivement le rôle essentiel du CCAS dans l'organisation médico-sociale française.

Le CCAS de Cravanche va alors se doter d'un budget propre, se structurer et reprendre progressivement à sa charge certaines actions comme le colis et repas des aînés, puis mettre en place de nouvelles activités (atelier mémoire, atelier équilibre...). Le CCAS va également étendre son système d'aides et de secours à la population tout en s'efforçant de répondre à de nouveaux besoins comme l'aide au permis de conduire par exemple.

Il est important de noter qu'à Cravanche, comme dans d'autres villages, action sociale, tissu associatif et bénévolat restent très liés pour que notre commune vive et soit dynamique. Ils permettent aussi la réalisation effective de certaines actions comme le repas des Aînés.

Fonctionnement du CCAS à Cravanche

Le CCAS est un établissement public communal géré par un conseil d'administration. Le Maire en est le président, l'adjoint aux affaires sociales le vice-président.

Ce conseil est constitué actuellement de 8 membres élus au sein du Conseil Municipal et de 7 autres personnes nommées par le Maire, représentantes du monde associatif ou caritatif ou volontaires issues des différents quartiers de la commune.

Il se réunit au moins 4 fois par an et ponctuellement lorsque l'obligation se présente. Il siège dans les locaux de la mairie.



Son budget autonome est subventionné par la commune, abondé par des versements volontaires (quêtes mariages, dons ...) et le reversement du coût des concessions de cimetière.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées: aides et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficultés, lutte contre l'exclusion.

Il peut intervenir sous différentes formes en matière de prestations ou de service à la personne. Au delà de l'existant, chaque nouvelle demande ou besoin peut donner lieu à la mise en œuvre d'une nouvelle prestation.

Enfin, il est important de signaler que les administrateurs du CCAS, comme l'ensemble du personnel, sont soumis au respect du secret professionnel s'agissant des informations nominatives dont ils ont connaissance dans l'exercice de leurs fonctions.

■ PASCAL GARCIN

Ces aides, se déclinent comme suit

Secours et subventions
Repas à domicile
Colis de Noël des Aînés
Repas des Aînés
Voyage des Aînés
Atelier équilibre
Atelier mémoire
Été des Aînés
Déneigement
Plan canicule
Loto de la solidarité
Aide au permis de conduire

Les Aînés du club du Bois Joli accueillent les enfants du SEJ

Mercredi 7 décembre, les enfants du centre de loisirs sont venus offrir avec leur sourire, des sujets réalisés par leurs soins.

En remerciement les Aînés ont offert à chacun un Père Noël en chocolat



Le mercredi des Aînés du 14 décembre

Distribution des colis de Noël aux Aînés



Transport des personnes à mobilité réduite (TPMR)

MODE D'EMPLOI

Le service TPMR est un transport spécialisé et personnalisé, effectué de porte à porte (du domicile à l'adresse de votre choix par exemple). Les trajets sont effectués par un véhicule aménagé pour les personnes handicapées et notamment pour les personnes en fauteuil roulant.

INSCRIPTIONS

- **Demander un dossier à compléter à l'Espace Optymo à l'adresse suivante :**
Carré Liberté - rue de Madrid - Belfort - Tél. : 0810 10 10 90
- **Prévoir les pièces justificatives nécessaires :** certificat médical spécifiant la difficulté à se déplacer ou photocopie carte Cotorep 80 % ou mention " station debout pénible "ou photocopie carte cécité, etc.).
- **Demander le Pass Optymo** si vous n'en possédez pas.

RÉSERVATION

Le service de réservation est ouvert du lundi au samedi **de 8h à 18h** pour entente sur les horaires et lieux de rendez-vous de l'aller et du retour.
Tél. : 0810 10 10 90 (prix d'un appel local)

CIRCULATION

- Du lundi au samedi (sauf jours fériés), de 8h00 à 18h30.
- Accessible uniquement avec le Pass Optymo : 2€ le trajet.
- Nombre de trajets non plafonnés mensuellement.
- Paiement sur facture avec le Pass Optymo.

Guichet Optymo à la Cravanchoise, le jour de la St Nicolas ▶



ASSOCIATION KOASSANGA Cravanche, pépinière d'associations humanitaire ?

Enregistrée au journal officiel en 2007, Koassanga est une association cravanchoise créée par un « enfant » de la commune, Samuel Kalaydjian.

Né en 1964 à Belfort, Samuel a passé son enfance à Cravanche où réside encore une partie de sa famille. En 2003, il se marie avec une jeune femme burkinabè et l'année suivante, le couple s'installe au Burkina Faso, d'abord à Ouagadougou puis à Bobo-Dioulasso, au sud-ouest du pays. Sensibilisé aux difficultés de vie dans la chefferie¹ de Koassanga dont est originaire son épouse, il désire mettre en place une opération d'aide au développement et crée ainsi une association.

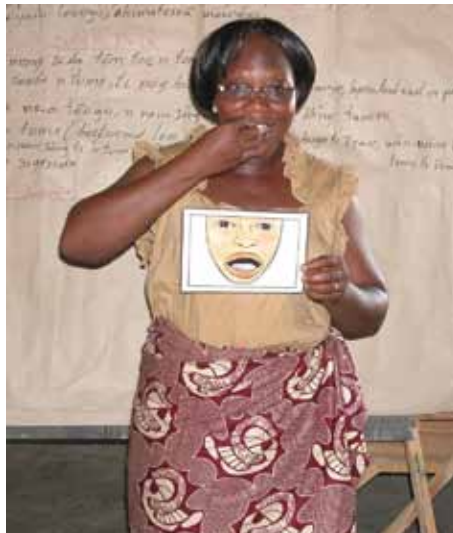
Si le siège de cette dernière est situé à Cravanche, la majorité des bénévoles est burkinabè et réside à Koassanga ou dans la ville à laquelle elle est rattachée, Ziniaré. Un programme de développement a été élaboré avec l'aide des autorités locales. Le but recherché est d'assurer l'autosuffisance alimentaire, l'accès aux soins primaires, la scolarisation de tous les enfants, l'accès à l'eau potable, à un système d'assainissement et à l'énergie, la mise en place d'une pension retraite pour les agriculteurs.

C'est ainsi qu'est né le projet d'une « Banque Indépendante Agricole Céréalière » qui sert d'interface entre populations pauvres et système bancaire « classique ». Les familles accèdent à l'ouverture d'un compte bancaire après avoir fait un dépôt en céréales dans un local communautaire.

La banque partenaire leur octroie en échange les liquidités correspondantes. Lorsque le prix des céréales monte, c'est le villageois-vendeur qui profite des bénéfices et non les commerçants-spéculateurs.

Ce système permet aux populations de s'intégrer dans le circuit économique tout en étant responsables de la gestion des dépôts. Elles sont formées aux différentes étapes de ce processus : conserver les céréales déposées, s'assurer contre les éventuels dégâts, se familiariser avec le registre de maintenance des opérations,...

Quatre vingt dix familles participent actuellement à ce système et en reçoivent déjà des bénéfices. Elles ont pu, en outre, souscrire à des assurances complémentaires santé, progrès considérable en regard du coût que cela implique.



▲ Formatrice du CREPA (Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement) expliquant les risques sanitaires si l'on ne se lave pas les mains après être allé aux toilettes. Les cours sont donnés en Moré (langue Mossi), écriture que l'on peut lire sur le tableau.



▲ Couple de villageois bénéficiaire d'une latrine

Cette année le projet est décliné sous une forme plus aboutie : « Plate-forme entrepreneuriale. La Plate-forme permettra à 150 familles de bénéficier, en plus, de formations professionnelles, de prêts pour le développement d'activités génératrices de revenus et d'un suivi individualisé pour chaque activité économique entreprise.

D'autres actions sont menées en parallèle comme l'installation de latrines sèches qui, tout en assurant hygiène et salubrité, permettent aussi la production d'engrais naturels améliorant la qualité des sols et, de ce fait, la production agricole.

Pour mener à bien ces projets, l'association Koassanga est appuyée par les autorités coutumières (Chefferie) et administratives (Direction régionale de l'agriculture, Direction régionale de la jeunesse et de l'emploi, Mairie de Ziniaré, ...) ainsi que par les 26 Conseillers municipaux élus dans la Chefferie, siégeant à Ziniaré.

Samuel Kalaydjian profite aussi de ses voyages en France pour sensibiliser ministères et collectivités locales à ses actions.

Des partenaires français apportent ainsi leur appui technique et financier :

- l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse : délégation de Besançon
- le comité de jumelage de la commune de Canéjan (département de la Gironde)

- le Conseil Régional de Franche-Comté
- Cravanche Sans Frontière, association active de sa commune d'origine, vers laquelle il s'est naturellement tourné et qui a contribué financièrement à la mise en place de certains projets.

Deux associations, l'une oeuvrant « sur le terrain », l'autre depuis la France, des personnalités aux qualités complémentaires qui unissent leurs efforts vers un même but, Cravanche montre que son dynamisme s'étend bien au-delà de ses frontières communales. ■ Anne-Claude Truong

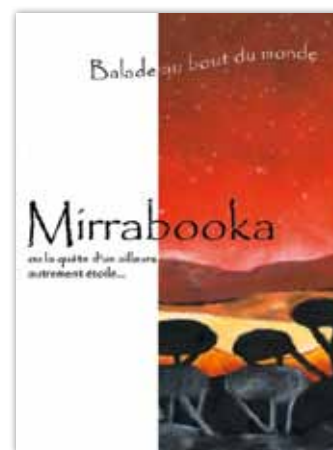
¹ Chefferie : territoire placé sous l'autorité d'un chef et constitué de plusieurs villages

Association Koassanga.
12 rue Eugène Favre 90300 Cravanche
courriel : koassanga@gmail.com

Le festival Conte et Compagnies

La commune de Cravanche participe depuis sa création au festival Conte et Compagnies. Cette année encore, cette manifestation, organisée en partenariat avec le Conseil Général et plus particulièrement la Médiathèque départementale, ouverte à tous et gratuite, a permis aux habitants du Territoire de Belfort de découvrir l'art du conte.

« *Mirrabooka, ballade au bout du monde* » nous a fait rencontrer une artiste drôle, chaleureuse et généreuse à travers son spectacle destiné à toutes les générations. Pendant un peu plus d'une heure, les 150 spectateurs présents ont voyagé, ri, dansé, fait des rencontres étonnantes avec elle. Certains auront peut-être envie de prolonger ce voyage au pays des Aborigènes dans les livres ou en décollant destination l'Australie....



La rentrée littéraire



Vous pourrez retrouver à la médiathèque les livres récompensés par différents prix littéraires : prix Goncourt, prix Goncourt des lycéens, prix Renaudot, prix Médicis, prix de l'Académie Française. Un cahier des suggestions reste à la disposition des lecteurs, acteurs à part entière de la vie de la Médiathèque.

L'équipe manifeste en effet l'envie de satisfaire au mieux tous les lecteurs. Notre politique d'achat des livres et des CD tient donc compte des sensibilités et goûts de chacun.

■ Esther Vie



Les Mots Croisés d'Anne-Claude

■ HORIZONTALEMENT

- I.** Le 20 novembre pour les Cravanchois **II.** Protection. Fait suer.
III. Hautaines. Amas
IV. République caucasienne. Initiales présentes sur le Techn'hom.
V. Récompenses outre-Atlantique **VI.** Équerre. Déterminant au féminin
VII. Serait enfant de Bohême. Bien-être.
VIII. Satellite de Jupiter. Ordonnances souveraines.
IX. Pour œufs. Fit entrer. **X.** De l'autre côté du Bois Joli. Point cardinal.

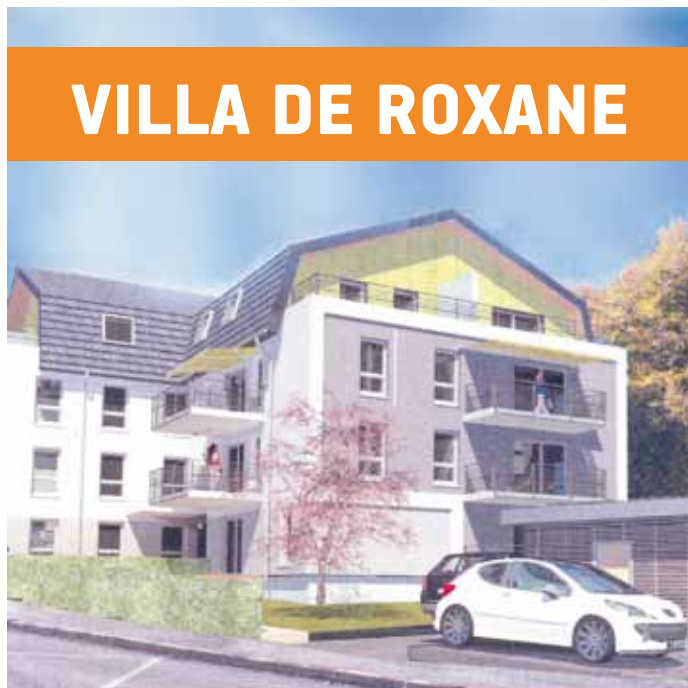
■ VERTICALEMENT

- 1.** Un fabuliste scolarisé à Cravanche **2.** Echassier. Troubles.
3. Tonnerre cher au capitaine Haddock. Gamme chez Citroën.
4. État européen. Pronom **5.** Troubler l'esprit.
6. Sur son séant. Cale de bois désordonnée.
7. A toi. De voix pour les chanteurs Cravanchois
8. Pépinière de techniciens. Baies astringentes. **9.** Anes sauvages. Petit cours.
10. Familièrement fichus. Un établissement sur la Défense.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II					■					
III							■			
IV								■		
V		■		■						
VI			■							■
VII						■				
VIII			■						■	
IX				■						
X							■			

(Solution page 19)

Un nouveau projet de construction est prévu sur la commune en 2012



Cette nouvelle résidence, baptisée « VILLA DE ROXANE », réalisée par la Cie Immobilière de Strasbourg sera implantée rue Pasteur à CRAVANCHE (ancien terrain Dénérier)

L'immeuble, répondant à la réglementation d'accès aux handicapés, comprendra 21 appartements, du T2 au T5 (avec possibilité d'appartements de plus grande taille sur demande).

Le mode de construction traditionnel adoptera une architecture contemporaine. L'immeuble sera certifié du label BBC (bâtiment basse consommation) pour garantir de faibles besoins d'énergie ; l'intimité des habitants y sera respectée (isolation phonique, vidéophone, porte anti effraction...).

Chaque appartement disposera de surfaces généreuses, d'une large terrasse, d'un parking (et/ou) d'un garage fermé, d'une cave, d'un chauffage individuel au gaz. Tous les étages seront desservis par un ascenseur, du sous-sol à l'attique ; chaque propriétaire pourra personnaliser la décoration de son appartement grâce à un choix dans une vaste gamme sélectionnée.

L'agence BRIAND à BELFORT chargée de commercialiser ce nouveau programme dispose d'ores et déjà de tous les renseignements concernant la « VILLA DE ROXANE ». Vous pouvez prendre contact soit par téléphone au 03.84.28.02.55, soit au 19, rue Aristide Briand (face à la gare).

Annie CUNEY et ses collaborateurs sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

AGENDA

- **SAMEDI 21 JANVIER**
Repas des Aînés à la Cravanchoise à partir de 12h.
- **VENDREDI 10 FÉVRIER**
Récompenses « *Décor de Noël et fleurissement* » à 18h à La Cravanchoise.
- **DIMANCHE 19 FÉVRIER**
Dès 14h **après-midi jeux** à La Cravanchoise (Scrabble, Tarot, Belote et Bridge).
- **SAMEDI 25 FÉVRIER**
Dîner Spectacle Dansant (apéritif, plat "Colombo", fromage, dessert, café) à 20h à La Cravanchoise.
Réservation : 06 12 17 16 59.
- **DIMANCHE 18 MARS**
À partir de 13h30 **Loto de la solidarité** à La Cravanchoise.
- **SAMEDI ET DIMANCHE 24 ET 25 MARS**
Expo Arts Plastiques à La Cravanchoise.
- **SAMEDI 31 MARS**
Soirée des Bénévoles dès 19h30 à La Cravanchoise.
- **SAMEDI 14 AVRIL**
Concert Récré à Sons de l'école élémentaire à La Cravanchoise.
- **DIMANCHE 22 AVRIL**
Élections présidentielles 1^{er} tour à La Cravanchoise.
- **DIMANCHE 6 MAI**
Élections présidentielles 2^{ème} tour à La Cravanchoise.
- **MARDI 8 MAI**
Cérémonie commémorative de l'Armistice de la Seconde guerre mondiale à 11h place des écoles.

Solutions Mots Croisés

D	U	S		T	R	E	S	S	E	X
A	R	E	S	N	I	N	D	N	I	X
P		S	T	I	D	E	O	I	V	III
E	S	A	I	A	R	O	U	W	A	VII
	E	L	E	L	E	Q		T	E	VI
S	A	R	S	C	O	S		T		V
E	G		E	I	E	T	S	S	O	IV
S	V	A		S	T	E	R	E	F	III
A	N	A		S	A	R	I	S	A	II
N	O	N		A	T	E	R	A	L	I
10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	

ÉTAT CIVIL 2011

NAISSANCES

■ 1^{er} janvier

Hélène Océane Emma DERVYN, Fille de Sébastien DERVYN et de Cindy ANCEL

■ 10 janvier

Tom Jeremie Tiago MALNATI, Fils de Julien MALNATI et de Séverine MANGIN

■ 10 janvier

Kaïs Adel Mohamed MENIA, Fils de Mohamed MENIA et de Habica MEHIGUENI

■ 29 janvier

Ambre DE SIMONE, Fille de Cynthia DE SIMONE

■ 16 février

Sila TEKIN, Fille Mehmet TEKIN et de Fatma ÇELIK

■ 18 mars

Adel Marko Zlatan TOUBAL, Fils de Ahmed TOUBAL et de Slavica MURIC

■ 8 avril

Youmas OUKKAL, Fils de Karim OUKKAL et de Saïda ADRAR

■ 18 avril

Alisson Emma Isabelle ARIZTEGUI, Fille de Stéphane ARIZTEGUI et de Isabelle KESSLER

■ 18 avril

Hugo LAB, Fils de Arnaud LAB et de Christelle FLEURY

■ 9 mai

Ema Floriane GARBIN, Fille de Charline GARBIN

■ 18 juillet

Tess Flavie Luna FIFRE, Fille de Frédéric FIFRE et de Natacha VERSTAEVEL

■ 16 août

Suzanne Sophie Sarah DANIEL, Fille de Sébastien DANIEL et de Florence RUBAT DU MERAC

■ 23 octobre

Lucien Salvador PENA-VALENTIN, Fils de Ezio PENA SAAVEDRA et de Anne VALENTIN

■ 27 octobre

Charlie Laëtitia Elodie LAURENT-COMOND, Fille de Ghyslain LAURENT et de Emilie COMOND

■ 2 novembre

Lucie Isabelle Marie-Jo QUENTRIC, Fille de Henri QUENTRIC et de Bénédicte MARCHAT

■ 6 novembre

Noran ZHARKU, Fils de Sabit ZHARKU et de Jennifer CHAPPUIS

■ 12 novembre

Lina MALNATI-LY, Fille de Michaël MALNATI et de Kim HOUNG LY

■ 18 novembre

Mayssa BELOULHI, Fille de Abderrahim BELOULHI et de Ester PEREZ

■ 16 décembre

Gioia Brigitte Marie-Françoise DUVAL PACIFICO, Fille de Xavier DUVAL et de Pamela PACIFICO

■ 23 décembre

Lucas Bernard Christian MORIN, Fils de Cédric MORIN et de Nadia EL JEBARI

MARIAGES

■ 27 janvier

Cédric Louis Rémy Marie DAMELINCOURT et Pascaline MARCHAL

■ 16 avril

César Eduardo WONG ALCAZAR et Bénédicte Marie Blandine VALLAT

■ 9 juillet

Christian Henri Jean LASSAUGE et Céline BARBANT

■ 16 juillet

Charles Michel Fernand GIRAUD et Christelle Georgette GESSER

■ 30 juillet

Guillaume BONNET et Murielle Michèle Mariette DIDIERJEAN

■ 28 septembre

Sabit ZHARKU et Jennifer Raymonde Natacha CHAPPUIS

■ 15 octobre

Joël Raphaël NIEDERHOFFER et Sylvie FAIVRE

■ 31 décembre

Jean-Jawad Marie Joseph DESCHAMPS et Coralie Jessie Blandine GILBERT

DÈCÈS

■ 23 janvier

Marie-Louise FELTRE, 87 ans décédée à Belfort. Veuve de Georges URSULE

■ 7 mars

Ludwig Albert LE CALVEZ, 67 ans décédé à Montbéliard (Doubs)

■ 27 mars

Raymonde Andrée MARTINHEM, 83 ans décédée Belfort. Veuve de Raymond SEILER

■ 29 mars

Bruno Christian Aimé ALEXANDRE, 48 ans décédé Belfort

■ 12 juin

Serge Emile CROISSANT, 85 ans décédé à Belfort

■ 14 juin

Marie Marthe Mathilde GAMBERONI, 92 ans décédée à Belfort. Veuve de Gaston STOLTZ

■ 17 juin

Monique Marguerite Marie MORQUE, 79 ans décédée à Besançon (Doubs). Epouse de Roger ERKER

■ 18 juin

Jean-Pierre ZBIENEN, 76 ans décédé à Belfort

■ 20 juin

Pierre Francis IVANOFF - 58 ans décédé à Cravanche

■ 14 juillet

Hélène Marie Angélique SPARAPAN, 91 ans décédée à Belfort. Veuve de Jean BAULERET

■ 9 août

Marie Françoise Paulette DEMOUGIN, 87 ans décédée à Belfort. Veuve de Maurice PANGON

■ 15 août

Jacqueline Marie Madeleine MOUREY, 94 ans décédée à Cravanche. Veuve de Alfred FAIVRE

■ 5 septembre

Henriette Alice Eugénie VOILAND, 86 ans décédée à Belfort. Epouse de Armand PERRET

■ 9 septembre

Yvonne VARENNE, 102 ans décédée à Cravanche. Veuve de André WEBER

■ 20 septembre

Jean-Michel Honoré Daniel LICENZIATO 44 ans décédé à Belfort.

POUR INFORMATION

Avis de décès reçu d'autres communes pour mention sur un acte de naissance :

BOURQUARDE Georges Xavier
Né le 29 août 1928 à Cravanche
Décédé le **26 mars** à Villersexel (Haute-Saône)

MEYER Madeleine Charlotte Anna
Née le 17 février 1920 à Cravanche
Décédée le **16 juillet** à Versailles (Yvelines)

COMTESSE Rose Geneviève Juliette
Née le 23 juillet 1916 à Cravanche
Décédée le **4 octobre** 2011 à Bavilliers.

MAIRIE DE CRAVANCHE

2 rue Pierre et Marie Curie 90300 CRAVANCHE

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
et le samedi de 9h00 à 12h00

STANDARD TÉLÉPHONIQUE à partir de 9h00

Tél.: 03 84 26 07 10 - Fax : 03 84 26 60 41

contact@cravanche.fr - www.mairie-cravanche.fr

CRAVANCHE INFOS

BULLETIN MUNICIPAL TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS • JANVIER 2012 • N° 43

MAIRIE DE CRAVANCHE, 2 RUE PIERRE ET MARIE CURIE 90300 CRAVANCHE

- DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Yves Druet
- RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Paul Lugand

- DÉLÉGUÉ À LA COMMUNICATION : Evelyne Caloprisco-Chagnot
- PHOTOS : Paul Lugand, Christian Kwasnik, Yves Deval et divers

- CRÉATION GRAPHIQUE ET IMPRESSION : ELEPHANT COMAND EVENTS
- TIRAGES : 1000 EXEMPLAIRES • DÉPÔT LÉGAL : JANVIER 2012